

Villes et universités : « Passer de la fabrique de l'urbain à celle de l'urbanité » (Thierry Mandon)

Paris - Publié le lundi 25 novembre 2019 à 16 h 12 - Actualité n° 168669

« Nous devons passer d'une période où villes et universités ont fabriqué de l'urbain — avec réussite —, à une époque où elles fabriqueront de l'urbanité », déclare [Thierry Mandon](#), directeur de la cité du design de Saint-Étienne et ancien secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et la recherche (2015 à 2017), le 22/11/2019.

Il intervient comme grand témoin, lors de la 3^e édition des Entretiens de Sceaux, organisée par la conférence des projets de la vallée scientifique de la Bièvre et l'[Avuf](#), sur le thème « Villes et universités : faire ensemble ».

S'il estime que « pendant longtemps, villes et universités françaises ont appris à se découvrir et à vivre ensemble, dans une période qu'on peut qualifier d'adolescence de la relation, aujourd'hui cette relation doit devenir plus adulte, avec de nouveaux terrains de rencontres », dit-il. Pour lui, ce nouveau champ « doit être celui du social ».

« C'est la fonction première de l'université que de contribuer à l'élévation globale du niveau de connaissance, mais sans laisser des catégories de population en dehors. Mettre en place les outils pour contribuer à ce mouvement me semble donc indispensable, et cette relation entre villes et universités doit se construire autour de cela », ajoute l'ancien secrétaire d'État.

Une nouvelle relation imposée par un contexte « de transformation des engagements de l'État vis-à-vis des territoires, avec la décentralisation, et des universités, avec l'autonomie », indique Hélène Dang-Vu, maîtresse de conférences à l'École d'urbanisme de Paris ([Upec](#) / [Upem](#)). Elle note pour ces deux types d'acteurs « des trajectoires assez parallèles, avec une montée en puissance de leurs compétences ».

« Il y a donc une convergence des intérêts à faire des choses ensemble », dit-elle, illustrant cela par des réalisations déjà concrètes : des objets ou espaces hybrides (fablabs, learning center, bâtiments modulables, etc), la co-construction de documents de planification, ou des coopérations « pensées autour du territoire et de l'université comme ressources mutuelles ».

La chercheuse estime toutefois que si « beaucoup de choses existent déjà, peut-être qu'elles ne sont pas assez valorisées ou suffisamment cohérentes », et qu'il serait « nécessaire de mener une politique pour mieux les coordonner ».

Thierry Mandon plaide aussi pour une formalisation des relations : « Après un diagnostic précis de ce qui existe, il faut se doter de quelques objectifs précis, autour d'attentes réciproques, et mener une contractualisation afin de rendre lisibles ces objectifs, sur le terrain social, pour faire ensemble, à nouveau. »

Un repositionnement de l'État qui a renforcé les relations entre villes et universités

Ancien maire de Ris-Orangis (1995-2012) et député de l'Essonne (1988-1993 puis 2012-2014), Thierry Mandon revient sur la nature des relations entre villes et universités, et leur évolution.

« Le mouvement de "fabrique ensemble" entre ces acteurs est né au début des années 2000 en France, après que l'État ait renoncé à sa fonction stratégique et au pilotage de grands projets. Il a alors doté les acteurs territoriaux de pouvoirs nouveaux et des capacités de développer des ressources locales. Avec en toile de fond :

- une priorité affichée sur le développement du monde éducatif, et donc la croissance de l'université,
- et des nécessités de développement économique avec l'identification de territoires pour accentuer ce mouvement », dit-il.

Hélène Dang-Vu qualifie aussi cette nouvelle relation de l'État avec ces acteurs locaux : « Il est moins dans une logique de redistribution et de stratégie d'équilibre du territoire, et plus dans une logique de sélection, avec une hiérarchisation des actions. Cela met en concurrence territoires et universités pour obtenir des investissements ciblés, et pour lesquels les acteurs doivent se positionner. »

Les modèles du « push » et du « pull »

Selon Thierry Mandon, cela a abouti à des relations qui se sont fait « plus ou moins vites, avec des dosages différents », et avec « un effort d'investissement plus porté par les collectivités pour remettre à niveau les universités ». C'est ainsi que les CPER se sont développés, « car il y avait un R, les régions, et même parfois des départements ».

« On a vu aussi des stratégies universitaires se développer, avec des identités scientifiques portées et revendiquées. Et puis cet investissement, sous pression, s'est accompagné de la mise en place d'outils économiques : fonds d'amorçage, pépinières, etc.

Résultat : alors qu'avant, les villes se préoccupaient surtout de la zone d'activité ou de la zone d'habitat, et finalement assez peu de politique d'aménagement de l'appareil scientifique et de recherche... Là, on a vu tout cela se développer. »

Ce mouvement a abouti à deux « modèles un peu différents :

- Un modèle du "push", où les collectivités ont accompagné une dynamique préexistante d'établissements scientifiques, comme pour le Génopôle où c'est l'Association française contre les myopathies qui est allée voir la ville, le département pour les convaincre de mener ce projet.
- Un modèle 'pull' où il n'y avait pas grand-chose et les collectivités ont tiré, comme à Valenciennes, où il fallait que l'université grandisse, pour des raisons vitales pour le territoire notamment de repositionnement industriel. »

« Donner des compétences à quelqu'un, ce n'est pas l'abandonner » (J.-Y. Le Bouillonec)

« Il faut rappeler que donner des compétences à quelqu'un, ce n'est pas l'abandonner, et que la participation de la dépense publique au travail des territoires est essentielle », indique Jean-Yves Le Bouillonec, président de la conférence des projets de la vallée scientifique de la Bièvre.

Alors que « l'État doit faire un travail d'accompagnement pour que la République soit là partout », il regrette un blocage « au nom d'un diktat du regard financier ». Il cite l'exemple du Grand Paris Express : « ne pas faire la ligne 18 pour ne pas sortir de la règle des 3 % de déficit, quand on sait ce que le plateau représente en termes d'activité économique, c'est juste aberrant ».

Selon lui, l'avenir « passe par la redistribution des compétences de chacun : si l'État a donné l'autonomie aux universités, ce n'est pas pour l'empêcher de mener ses stratégies ; il doit donc lui donner les moyens de les mener à bien. Et l'autonomie ne doit pas être un argument pour se désengager, au contraire il faut plus d'intelligence pour accompagner ce qui ne dépend plus de vous. »

De nouveaux terrains de rencontre

La construction de ces relations a donné lieu à la mise en place d'une « batterie d'outils afin d'organiser, grâce et avec l'appareil de système d'ESR, une politique de développement », indique Thierry Mandon. Une politique qui a surtout porté sur le volet économique — jusqu'au marketing territorial — et sur le volet aménagement. Or, aujourd'hui, il y a de nouveaux terrains de la rencontre.

Il cite trois exemples :

- « La ville devient un laboratoire géant, avec l'avènement de l'intelligence artificielle notamment, et donc un lieu de récolte de données de toutes natures (habitat, mobilité, mode de vie, etc.).
- Les villes se segmentent, avec une "archipélisation" intérieure, la création de sous-territoires urbains qui se spécialisent.
- Une crise de sens des citoyens, qui estiment que scientifiquement tout va trop vite, se questionnent sur quels seront les emplois demain, et montrent une certaine angoisse. »

Autant de nouveaux terrains qui relèvent d'un même champ, celui du social. « Cela ne veut pas dire que les autres champs vont disparaître, mais s'ajoute à eux cette nécessité », ajoute l'ancien secrétaire d'État.

Même constat du côté d'Hélène Dang-Vu, pour qui un chantier reste en effet sous-exploité, « celui de l'engagement sociétal des étudiants — et plus largement de la communauté universitaire —, au niveau local. »

« L'université fait face à une tension, puisqu'elle est d'abord un équipement national, qui se pense même à l'échelle internationale, mais elle doit aussi jouer son rôle d'acteur local. Une façon de sortir de cette tension est de considérer que cet engagement local peut faire partie de l'apprentissage des étudiants, être valorisé et valorisant. Et que le campus peut être la vitrine d'une politique de responsabilité sociétale de l'université sur son territoire. »

« Les territoires doivent fixer les priorités »

Quant à l'implication des territoires sur ce champ, Thierry Mandon estime qu'elle est indispensable. « Sur la question sociale, il faut que cela vienne des territoires, pour deux raisons :

- ils ont besoin de prioriser ce qu'ils demandent à des acteurs par ailleurs déjà fortement mobilisés ;
- et ils connaissent la priorité sociale de leur territoire : est-ce que c'est développer la culture scientifique (ce qu'on fait à Saint-Étienne avec une sensibilisation des élèves au design, dès la maternelle), ou bien de la remédiation scolaire, etc. ? »

Il s'agit ainsi d'apporter un cadre, « afin que les universités fassent moins, mais mieux, et avec des priorités », et de les « formaliser » autour de « ce qui doit les réunir ».

Il cite ainsi l'exemple des relations entre l'État du Massachusetts aux États-Unis avec le [MIT](#) :

« Sa seule demande est que tous les deux ans ce territoire soit l'occasion pour les chercheurs d'une réflexion collective et thématique, par exemple en ce moment sur l'emploi et l'IA. Ainsi, ils ne font pas cette recherche en théorie, mais en s'appuyant sur le tissu économique du territoire, et en servant ce même territoire ».

« Un vrai enjeu d'interconnaissance » entre administrations de l'ESR et collectivités (F. Tavernier, ENS Paris-Saclay)

« On a de plus en plus de DGS qui proviennent des collectivités, et qui parfois y retournent. Il y a donc un vrai enjeu d'interconnaissance entre nos secteurs mutuels, avec la volonté pour les DGS de l'ESR de faire savoir qu'il y a une administration dans nos établissements pour faire tourner ces lieux », indique François Tavernier, DGS de l'ENS Paris-Saclay qui revient sur les liens entre cadres de l'université et des territoires.

Il cite plusieurs « synergies positives » :

- En matière de RH : « l'enjeu du logement de nos personnels est fondamental, et par exemple dans le cadre du déménagement de l'ENS de Cachan à Saclay, nous avons pu mettre en place des ponts avec les territoires où nous arrivons. Il s'agit aussi de travailler sur les mobilités dans les carrières, avec des parcours qui peuvent aller de la mairie à l'université, et réciproquement. »
- Vie de campus et patrimoine : « ce sont les questions de logement étudiant, de services, de participation à la prévention ou aux questions de santé, et qui doivent s'articuler avec ce que propose la ville. »
- Fonctions de développement : « il reste encore du point de vue organisationnel, dans nos établissements, à structurer les fonctions de développement économique, car c'est un métier à part entière. »
- Des équipements partagés.

Cette démarche s'est formalisée en 2018 par une convention entre l'association des DGS de l'enseignement supérieur et l'ADGCF (Association des Directeurs Généraux de France).

La question des moyens

Si collectivités et universités sont appelées à coopérer davantage et sur de nouveaux champs, se pose aussi la question des ressources. « Malgré les efforts de tout le monde, on voit les limites du système : quand on cherche 15 M€ pour favoriser l'implantation d'un équipement de santé à Saclay, le chemin est long, même quand on s'y met à plusieurs », témoigne ainsi Dominique Giry, délégué général de la conférence des projets de la vallée scientifique de la Bièvre et président du conseil de développement du Val-de-Marne.

Mireille Dunez-Simon, responsable du service recherche et enseignement supérieur de Plaine Commune, témoigne aussi en ce sens : « On a essayé de miser sur la valorisation de la recherche, mais on rencontre le problème du désengagement de l'État, y compris vis-à-vis d'outils qu'il avait initiés, par exemple sur les incubateurs. »

Du côté des universités aussi, la question des moyens se pose, selon Hélène Dang-Vu :

« On voit des intérêts convergents entre villes et universités sur ces questions sociétales, mais je me pose la question de la capacité des universités à faire plus, à changer d'échelle, pour porter cette idée d'une université plus engagée, car ça ne se bricole pas, et cela suppose un engagement politique. Or, qui va pouvoir porter cet effort ? Aux universitaires à qui on demande d'abord de produire et publier, pour renforcer l'attractivité de leur établissement? »

Un choix politique

Pour Thierry Mandon, cette question relève de choix politiques.

« Il faut arrêter de se raconter des histoires : dans le monde entier, le système de l'université et de la recherche est financé par l'argent public. Et donc cela relève de choix politiques. Or, on voit bien que l'ESR n'est pas considéré aujourd'hui comme une priorité. Lorsque j'étais en poste, j'avais souhaité qu'on porte l'investissement supplémentaire à 1 Md€ par an pendant cinq ans... 5 Md€, c'est le montant de l'ISF pour une année, ce n'est pas énorme. Et pourtant, c'est ce qu'il faudrait pour remettre à flot l'ESR, et cela peut rapporter beaucoup. »

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »